



HAL
open science

LES ONG AU BURKINA FASO: UNE RÉFÉRENCE DANS LE CHAMP DU DÉVELOPPEMENT AFRICAIN ?

Grégory Enée

► **To cite this version:**

Grégory Enée. LES ONG AU BURKINA FASO: UNE RÉFÉRENCE DANS LE CHAMP DU DÉVELOPPEMENT AFRICAIN?: UNE RÉFÉRENCE DANS LE CHAMP DU DÉVELOPPEMENT AFRICAIN?. *Espaces et sociétés* (Paris, France), 2010, n°30, p.43-54. halshs-00558068

HAL Id: halshs-00558068

<https://shs.hal.science/halshs-00558068>

Submitted on 20 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LES ONG AU BURKINA FASO : UNE REFERENCE DANS LE CHAMP DU DEVELOPPEMENT EN
AFRIQUE SUBSHARIENNE ?**

Grégory Enée

ESO-CAEN ET ESO-NANTES

UNIVERSITE DE CAEN ET DE NANTES-UMR 6590-CNRS

La démarche qui m'a guidée dans l'écriture de ce texte a pour but d'attirer l'attention de notre discipline sur les ONG en tant que « jeunes acteurs » dans l'espace politique transnational (Bläser, 2007)¹. En effet, beaucoup d'implications spatiales des ONG, leur environnement, leurs connexions, leurs portées multiscalaires ainsi que leur efficacité spatiale ne sont abordés que très rarement par les géographes à quelques exceptions près : Soyez, 1997 ; Flitner/Soyez, 2000 ; Chartier/Ollitrault, 2006 ; Brunel, 2006).

Pourtant, au cours des deux dernières décennies, l'Afrique subsaharienne a connu une impressionnante prolifération d'ONG et le Burkina Faso s'inscrit en quelque sorte en tant que « pays des ONG », expression que l'on peut entendre des observateurs internationaux lorsqu'on évoque le « pays des hommes intègres ». La réputation du Burkina en matière de quantité d'ONG, d'associations locales, de jumelages, de groupements villageois et de projets en tous genres ne semble plus à faire. Selon les médias, les scientifiques et les acteurs eux-mêmes, le Burkina demeure un pré carré de l'action des ONG avec une tendance, on l'a vu, à leur multiplication. De par sa situation géographique, ce pays constitue une sorte *d'espace laboratoire* du caritatif en Afrique de l'Ouest, et éveille donc légitimement la curiosité. Ainsi, le fort taux de croissance des ONG illustre l'effet d'attraction qu'a pu constituer la mise en place, dès les années 80, d'un nouvel environnement institutionnel dans un contexte d'ouverture politique aux opérateurs privés de l'aide. Cette aide apporte depuis plus de 40 ans son lot de discours, de conférences, d'ouvrages, d'articles, parsemés de termes et autres expressions caractérisant de nombreuses formes de développement. Pourtant, le Burkina Faso pointe inlassablement dans les profondeurs du classement des indicateurs de développement², malgré ce nombre toujours plus important d'organisations chaque année³. Terre d'accueil des ONG, il n'offre que peu de travaux scientifiques et universitaires sur le sujet, comparativement aux inventaires, bilans, études, menés au Mali (Raghavan, 1992), à Madagascar (Droy, 1998), et au Congo-Brazzaville (Dorrier-Appril, 1998), notamment en Sciences Humaines. Alain Piveteau souligne ainsi que les ONG bénéficient, auprès des organismes internationaux, comme auprès d'un large public, d'une réputation à la hauteur des défis et programmes d'actions qu'elles ont engagés (Piveteau, 2004). Si les ONG représentent une sorte d'exemplarité dans le champ du développement africain, au vu de leurs pratiques discursives bien rôdées et des résultats rapidement observés, on peut se demander légitimement si cette réputation au Burkina, n'apparaît pas quelque peu usurpée.

¹ Enée G, 2007, la Dynamique des ONG au Burkina Faso : Une efficacité en question ? Thèse soutenue le 12 octobre 2007 à l'Université de Caen-Basse Normandie, 653p.

² Cf. Rapports PNUD, 2008

³ Direction de Suivi des ONG, 2003, Répertoire synoptique des ONG.

La (sur) représentation des ONG au Burkina : des acteurs visibles sur le terrain

Pays sahélien, enclavé, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina se voit régulièrement considéré par un grand nombre d'observateurs internationaux comme l'un des pays les plus pauvres au monde. Les épisodes de sécheresse de 1973 et 1974 qui touchèrent l'ensemble de la zone sahélienne, furent déclencheurs de « l'afflux » des ONG sur le territoire burkinabè. Devant la gravité de la situation et les faibles moyens du pays, ces organismes privés se multiplièrent et accélèrent leurs engagements. De 17 ONG en 1973, leur nombre passa à 73 en 1980. Plus de 44% des 129 ONG actives au début des années 90 se sont implantées dans le pays durant les années 80 (Piveteau, 1998 : 192-193). De 273 ONG recensées par la Direction de Suivi des ONG en 2000, leur nombre est passé à 353 en 2003, puis 620 début 2010, ce qui représente une augmentation de près de 127% ces dix dernières années⁴. La prolifération d'organisations va ainsi, en moins de dix ans, transformer complètement le paysage associatif du pays.

Aujourd'hui, le Burkina n'est toutefois pas le pays d'Afrique qui accueille le plus grand nombre d'ONG, d'autres nations telles que le Mali ou Madagascar en sont davantage pourvues⁵. Toutefois, leur densité et leur variété dans le travail du développement apparaissent de première importance, notamment si l'on observe le nombre d'ONG par province, le nombre d'ONG par habitant ou encore la multiplicité des volets d'actions. L'Etat central accueille volontiers cette aide essentiellement internationale, sorte de vitrine et preuve de stabilité du pays. Enfin, les différentes menaces qui planent depuis plusieurs mois sur les travailleurs humanitaires au Mali et au Niger renforcent le choix d'intervention au Burkina⁶. L'éventail associatif va de l'ONG internationale à la coquille vide, créée artificiellement sous l'impulsion ou sur le modèle des ONG occidentales et les types d'interventions les plus répandus portent sur cinq domaines incontournables au Sahel : la santé, l'éducation, l'hydraulique, la promotion rurale, l'environnement et un domaine plus transversal, le renforcement des capacités des organisations paysannes, à base de formations professionnelles, dans le but d'élargir la portée des actions et d'autonomiser les structures locales.

Remarquables par leur nombre, ces appuis se singularisent également par la variété des nationalités, l'importance en terme de budgets⁷, les différents réseaux de partenariats, la prégnance au sein du tissu associatif local⁸. Signalons que les ONG internationales mobilisent davantage de ressources financières, logistiques et humaines que les ONG nationales, ce qui tend à expliquer leur très forte augmentation de plus de 106%, notamment depuis 1996, contre seulement 58% pour les ONG nationales sur la même période. Un tel monopole passe la

⁴ Direction Générale de Suivi des ONG, 15p.

⁵ Pour information, au Mali, selon le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales, en 2004, elles étaient 2058 à avoir reçu l'agrément (174 pour l'année 2004), L'Éthiopie en compte 419 en 2003 au lieu de 47 en 1989, et le Sénégal 220 en 1991 au lieu de 126 en 1988. Au Ghana, les autorités recensent jusqu'à 1 300 ONG en 2001, contre 350 en 1991. Le Kenya comptabilise 511 ONG en 1996 au lieu de 120 en 1978. Au Mozambique, plus de 180 ONG sont à l'œuvre en 1990, contre 7 en 1970.

⁶ L'enlèvement, le 16 septembre, de sept personnes travaillant pour une entreprise française au Niger voisin est le dernier d'une longue série d'attaques contre des entités occidentales dans le Sahel, menées en majorité par la branche d'Al-Qaïda en Afrique du Nord. Plusieurs organisations humanitaires internationales ont par ailleurs interrompu tout déplacement de leurs employés occidentaux dans la région de Gao, au nord-est du Mali, depuis le début de l'année 2010 (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs - Integrated Regional Information Networks).

⁷ D'après les statistiques du Comité d'Aide au Développement, les dons nets des ONG s'élevaient en 2001 à 7 milliards de \$ courant ce qui représentait 14% de l'APD nette. A ceci, il convient d'ajouter que 4,7% de l'aide publique des pays donateurs passait la même année à travers le canal ONG.

⁸ En 2007, selon la DSONG, les ONG appartenaient à une trentaine de nationalités différentes, majoritairement ouest européennes et américaines.

plupart du temps pour normal tant la conception de l'humanitaire qui le sous-tend est littéralement occidentale, c'est-à-dire liée à l'histoire de l'Occident et aux valeurs qui s'y rattachent (Bazin M., Fry A., Levasseur P, 2010). De plus, les valeurs occidentales ont bien souvent tendance à être considérées comme universelles par les acteurs humanitaires (Montois, 2006). Les organisations nationales, issues, elles, de la mouvance associative locale et des groupements de base, restent davantage vulnérables et généralement très dépendantes, souvent d'un unique bailleur. On ne sait d'ailleurs pas dans quelle mesure les ONG locales dépendent des financements publics ou des subventions des coopérations occidentales. De fait, malgré un mode de gouvernance généralement plus démocratique que les organisations intergouvernementales, elles rendent peu compte de leurs activités (Pérouse de Montclos, 2007). Sous prétexte qu'elles sont fragiles et qu'elles oeuvrent pour le bien commun, les ONG locales échappent en grande partie aux exigences de transparence que les donateurs imposent à leurs homologues du Nord, souvent instrumentalisées afin de répondre à des objectifs de politique extérieure (Michael, 2007).

Si le nombre d'ONG augmente constamment depuis plusieurs années, la part générale associative continue également de croître dans le pays. Progressivement, on évalue à plus de 10000 le nombre des associations locales et à plus de 15000 les groupements villageois pré-coopératifs et coopératifs. Avec des échelles spatiales, des origines et des préoccupations multiples, des groupements se créent, se donnent des activités, se complètent ou se concurrencent, croissent ou s'étiolent (Lavigne Delville, 1992 : 327-443). Insistons sur le rôle de ces structures puisque chaque village, chaque quartier compte ainsi son ou ses groupements villageois (GV). Leurs fonctions sont multiformes : producteurs de coton, groupements pour la gestion des périmètres maraîchers, femmes à la recherche d'activités génératrices de revenus, groupements de jeunes destinés à réaliser des activités sportives ou culturelles. Certaines ONG, tout comme l'Etat, créent également leurs propres groupements, suivant leurs critères afin de les appuyer. Celles-ci pensent que les GV représentent un symbole de la tradition communautaire villageoise. Elles considèrent donc leur existence comme une preuve de motivation pour l'action collective et elles en font une condition d'intervention. Constituantes d'une ou plusieurs plates-formes d'ONG, sortes de réseaux locaux associatifs⁹, ces organisations, toujours plus nombreuses, provoquent cependant une certaine cacophonie au sein du paysage humanitaire local (Guéneau et Lecomte, 1998). Ce foisonnement apparaît comme difficile à coordonner. Pierre de Senarclens insiste : « *Avec la prolifération des ONG, l'idée même de stratégie de développement cohérente devient impensable* »¹⁰. Le paysage urbain, autre preuve visible, apparaît comme fortement marqué par l'empreinte ONG puisque d'abondantes plaques et autres écriteaux des sièges fleurissent dans les villes principales du pays, notamment le long des parties goudronnées, zones privilégiées d'établissement des sièges. A Ouagadougou, ces sièges se concentrent dans plusieurs quartiers, plutôt aisés de la ville. On peut citer Zogona, Koulouba, Gounghin, Cissin, la Patte d'Oie et, plus récemment, Ouaga 2000. Ce marquage prononcé au sein des différentes aires urbaines, autorisé par les municipalités, contribue sans nul doute à légitimer un peu plus leurs interventions aux yeux notamment des populations locales.

Par sa politique d'ouverture, sa stabilité et son habileté diplomatique, l'ex-Haute-Volta a su se bâtir une solide réputation en termes d'organisations du développement. Depuis plusieurs années, la fréquence des réunions, conférences, colloques ou symposium sur cette thématique dans la capitale augmente vertigineusement. Signes ostensibles, la multitude de

⁹ Des dizaines de regroupements associatifs coexistent au Burkina. Le Bureau de liaison des ONG (BLONGA), le Secrétariat des ONG de l'Afrique de l'Ouest (SECOS), RECIF/ONG constitué d'ONG pour la promotion féminine, l'Action pour la Promotion des droits de l'Enfant au Burkina Faso (APRODEB) ou encore le Secrétariat Permanent des ONG, regroupant 72 membres en 2009, apparaissent comme les plus importants du pays.

¹⁰ Senarclens P. (de), 2001, 146p.

banderoles, d'affiches et de reportages télé sur des ouvertures de projets ou les séminaires sur la thématique du « non gouvernemental », interpellent l'arrivant. Le nombre de véhicules (essentiellement des imposants 4x4), floqués du logo de l'ONG, augmente constamment, notamment dans la capitale, traduisant leur présence, leurs moyens financiers et leur capacité à se rendre rapidement sur le terrain. L'apparence prend toute sa signification dans ce pays qui se targue d'un nombre d'ONG en progression. Aucun effort ou indicateur n'est cependant fourni pour mesurer un quelconque impact, la pratique de l'évaluation au sein des ONG demeurant assez frustrée ; il s'agit le plus souvent d'études concernant un ou plusieurs projets, mises en œuvre par l'organisme maître d'œuvre à la demande de ses bailleurs de fonds. La Direction Suivi des ONG (DSONG), intégrée à la Direction Générale de la Coopération en 2008, sans véritable moyen d'accompagnement, ne joue qu'un rôle de gestion de la banque de données des ONG et de capitalisation de leurs rapports d'activité. Force est de constater l'indigence concernant des évaluations à grande échelle. Une fois agréées par les autorités, les associations de développement ne rendent pas de rapports d'activité et de bilans financiers à la DSONG, l'instance chargée de contrôler leurs activités. Il est donc impossible d'intégrer leurs réalisations dans les plans quinquennaux du gouvernement. Incapables de remédier à la situation, les pouvoirs publics ne semblent pas non plus en mesure d'éviter les abus. En théorie, la DSONG pourrait parfaitement suspendre, voire ordonner la fermeture des groupements inactifs ou véreux qui continuent de profiter de facilités fiscales. En pratique, il n'utilise quasiment pas de son droit d'éviction. Craignant d'être accusé d'attenter à la liberté associative, il laisse les ONG bénéficier des avantages octroyés par l'État sans risquer de sanctions lorsqu'elles se dérobent à leurs obligations¹¹. Croulant sous les rapports et compte-rendus subjectifs et constamment descriptifs¹², le pays n'offre finalement que peu d'écrits, pointant à la fois les forces mais aussi les faiblesses de ces organisations. Peu à peu, la plupart des structures fonctionnent en vase clos et, à l'instar de nombreux pays du tiers-monde, on constate une réelle indigence en termes de statistiques sur l'apport des ONG dans le développement national (Piveteau, 2004.)

Une telle opacité interpelle. Certes, on peut comprendre qu'une association humanitaire répugne à livrer des informations aux autorités concernées, au risque de renseigner des régimes répressifs et de compromettre les victimes. Mais, à long terme, on voit vite les limites d'une telle approche, qui empêche l'État de coordonner les efforts de développement dans un cadre cohérent sur le plan national. Porteuses d'espoirs qui correspondaient au mouvement du « moins d'Etat » et à la vague de libéralisation des années 80, les ONG éveillent à juste titre un certain nombre d'interrogations. La qualité de leurs actions est mise en doute ; elles s'avèrent moins professionnelles. Selon Sylvie Brunel, « *leurs projets nombreux, souvent conçus dans la précipitation et l'émotion, seraient de formulation inégale* » (Brunel S, 2005). Confronté à des acteurs en augmentation régulière, le manque d'opportunités financières suscite donc des rapports compétitifs, voire concurrentiels entre ONG.

Des rapports compétitifs et concurrentiels : Quand les ONG « professionnelles » côtoient les ONG « amateurs »

L'augmentation de leur nombre, de leur capacité financière et de leur influence confèrent aux ONG un accès à la sphère internationale et les place naturellement en situation de concurrence entre elles mais aussi avec les autres organisations engagées sur le terrain du développement. Si ces sociétaires du paysage du développement occupent une grande partie

¹¹ ONG, image et transparence, A la recherche de l'idéal perdu, in Questions internationales n° 33 – septembre-octobre 2008.

¹² « Panorama des ONG au Burkina Faso », « Répartition des ONG au Burkina », « Vision des ONG au Burkina » etc.

de l'espace burkinabè, par leurs actions et par leurs multiples réseaux sur le territoire, la majorité d'entre elles affirme ne pas tenir compte des autres interventions. Selon nos enquêtes, portant sur un échantillon de 100 ONG, 80% des responsables interrogés affirment ne pas être confrontés à des situations de concurrence ou d'interactions sur le terrain.

Parmi les 353 officiellement recensées au DSONG en 2004, 100 ONG ont ainsi été privilégiées selon plusieurs critères de nationalité, d'activités, de zones d'intervention. Des enquêtes constituées sous formes d'entretiens ont alors été réalisées durant toutes nos missions de janvier 2002 au mois d'août 2006. Relatif au travail de terrain, plusieurs échelles spatiales sont apparues intéressantes. L'échelle nationale constitua la première référence afin d'obtenir une vision large du champ du développement. L'espace d'intervention des ONG concerna essentiellement le monde rural même si plusieurs communes et notamment Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont également été retenues.

Vouloir suivre l'ensemble des projets d'ONG sur les 45 provinces aurait été une gageure. Selon des critères géographiques, socio-économiques, ethniques et culturels, cinq zones d'études ont alors été privilégiées :

- Le Nord Burkina et la province de l'Oudalan
- Le Plateau central avec le Kadiogo, le Bazéga ainsi que le Mouhoun
- Le Nord-Ouest et la province du Yatenga
- L'Est et la province du Gourma
- Le Sud-Ouest et les provinces du Houet, de la Comoé, du Kéné Dougou et du Ioba

Après le choix de notre typologie et de nos zones d'étude, le troisième travail a consisté à établir un échantillon représentatif d'ONG et à nous rendre dans les provinces concernées afin d'analyser les actions des différents projets. Le choix porta sur 13 ONG aux nationalités, tailles, ressources financières et humaines disparates¹³. A partir de notre base de données générale de 100 ONG, notre choix se tourna vers 6 ONG burkinabè, 2 ONG françaises, une ONG américaine, 2 ONG canadiennes, une ONG anglaise et une ONG espagnole. Cet échantillon représenta par conséquent 13% de notre base de données ce qui a semblé suffisamment représentatif pour cette étude¹⁴.

Les types d'activité devaient concorder avec les actions les plus représentatives du pays : La promotion rurale, la santé, l'éducation, l'environnement, l'hydraulique et le renforcement des capacités qui parfois englobe les activités précédentes.

Suite aux entretiens menés auprès des responsables d'ONG puis des agents de développement et afin de compléter l'étude, un des intérêts de ce travail consista à interroger les bénéficiaires sur les effets de l'aide. Ainsi, dans le but d'obtenir le panorama le plus large possible, plusieurs catégories de populations ont été ciblées pour nos entretiens. Composés essentiellement d'agriculteurs, agro-pasteurs, artisans ou commerçants, ces groupes mixtes d'interlocuteurs ont tous été choisis au hasard.

Ces enquêtes montrèrent des formes de compétition entre ONG, peu visibles, mais qui, en coulisse, se matérialisent par une course vers les guichets du développement, et une appropriation des ressources des donateurs la plus rapide possible, souvent au détriment des bénéficiaires, du moins sans consultation avec la population locale (Callamard et Kent, 2004).

¹³ La Fédération des groupements naam, Développement Sans Frontières, le Fonds Ehrétien pour l'Enfance Canada, le CERVOD Afrique, le Centre d'Etude et de Coopération Canadienne, OXFAM Espagne, la Coordination des Initiatives de Développement Intégral, l'Association Française des Volontaires du Progrès, Peuples Solidaires, Action of Disability and Development, l'OCADES, l'Association de Recherche et de Formation Agro-écologique, Helen Keller International furent les ONG retenues pour l'étude.

¹⁴ Ainsi, 34 villages et 3 associations à Ouagadougou sur les cinq zones d'études (Nord Ouest, Nord, Ouest et Sud Ouest, Est et Plateau Central) ont été ciblés et 410 personnes (paysans, maraîchers, artisans, commerçants, éleveurs...) furent soumises à nos entretiens durant la période novembre 2003-mars 2005 (missions de quatre mois par année).

Ces ONG sont réparties dans le champ du développement selon deux types de capital comme moyen de domination : la puissance économique et le savoir (capacité de comprendre et parler le langage des bailleurs de fonds, facilités avec l'écrit...) ; de par ces formes de capital, les ONG entrent en concurrence avec d'autres acteurs pour la captation de la rente matérielle des bailleurs de fonds et la rente symbolique et politique (Deler, Fauré, Rocca, Piveteau, 1998). Ainsi, certaines ONG dotées de fonds propres importants (ONG confessionnelles telles que l'Adventist Development and relief Agency, l'OCADES, CATHWEL...) ont un fonctionnement proche des bailleurs de fonds alors que d'autres ONG, spécialisées dans un domaine technique précis, renforcent leur capital de savoir et parviennent ainsi à occuper une place privilégiée dans le champ du développement. On pense ainsi à la fédération des groupements naam¹⁵ qui a su développer depuis la fin des années 60 des activités spécifiques de culture de contre saison et notamment la méthode du zaï¹⁶.

Nous remarquons d'ailleurs que les grandes ONG, en taille, en poids budgétaire et en nombre de projets, opèrent principalement avec des entités jumelles, des structures possédant les mêmes caractéristiques. Par exemple PLAN et Helen Keller International (HKI) coordonnent leurs efforts sur des projets de nutrition communautaire¹⁷. Ainsi, parallèlement aux ONG « professionnelles » s'affirmant sur le territoire, avec un staff salarié et hiérarchisé, évoluent des ONG amateurs, aux équipes souvent locales, bénévoles ou indemnisées ponctuellement, sans véritable formation. Afin de mieux visualiser les rapports qu'entretiennent les ONG sur le terrain, il semble donc intéressant de citer plusieurs exemples parmi notre échantillon¹⁸. Selon le directeur d'OXFAM Québec, les contrastes au sein des dynamiques associatives sont d'abord marqués selon la localisation de l'intervention en milieu urbain ou en milieu rural. Il estime qu'à l'extérieur des grands centres, les organisations, moins nombreuses, mobilisent beaucoup de membres. Par ailleurs, il décrie le manque de rappel à l'ordre de la part des autorités sur les coquilles vides, créée artificiellement sous l'impulsion ou sur le modèle des ONG occidentales qui composent le champ associatif national. Certaines organisations non actives mais toujours répertoriées à la DSONG n'étant représentées que par une seule personne ou ne comptant que les membres d'une même famille. Il dénonce également la raison politique de l'existence de beaucoup d'associations. Selon lui, ces partenaires ne possèdent pas une « bonne base sociale ». Cette critique de la concurrence permet à cette ONG, comme à de nombreuses autres, de légitimer davantage leur action de l'extérieur, tout en affirmant les carences associatives locales.

Prenons l'exemple d'OXFAM, grande ONG internationale basée au Burkina depuis la sécheresse de 1973. Représentant le volet québécois de l'ONG internationale, OXFAM travaille prioritairement et plus naturellement avec ses partenaires OXFAM Intermon (Espagne) et OXFAM Belgique. Les actions sont ainsi coordonnées et les plans d'action s'avèrent concertés. Le fait d'appartenir à la même famille permet de conserver des politiques relativement similaires quant à l'approche terrain et de calquer les types d'actions qui fonctionnent sur « le petit frère », tout en évitant de reproduire d'éventuelles erreurs. Une collaboration existe également avec d'autres ONG importantes, notamment RECIF, dont OXFAM Québec reconnaît la bonne formation et des résultats concrets en matière d'appui aux GV féminins. Tin Tua et

¹⁵ Créée en 1967 et reconnue comme ONG en 1978 par récépissé N° 1231S/DGI du 01/09/1978, elle est l'une des plus importantes organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest. Elle compte 85 unions réparties dans 11 inter-unions avec 5 260 groupements de base et 653931 membres.

¹⁶ Le zaï est une mesure technique utilisée au Mali, Niger et Burkina Faso pour forcer les eaux de pluies à s'infiltrer dans le sol. C'est une solution qui permet de cultiver tout en réduisant l'érosion par l'eau et en réhabilitant le sol dégradé (Site du CIRAD, 2007)

¹⁷ La mise en œuvre du projet en 2007 a consisté en l'implantation de jardins scolaires et communautaires dans chaque village site dans la région de Koupéla à 150 Kms à l'Est de Ouagadougou.

¹⁸ En plus de 100 ONG suivies au sein de leurs sièges respectifs, 13 ONG internationales et locales intervenant sur plusieurs zones géographiques du pays ont été étudiées sur le terrain entre 2004 et 2007.

Diakonia représentent les autres partenaires d'OXFAM Québec. Certains partenaires coopèrent ponctuellement tels que l'ONG française Pain pour le monde ou NOVIB (OXFAM PAYS-BAS), le partenaire hollandais. Concernant ses relations avec les collectivités locales, son représentant estime que les risques sont importants pour une ONG de collaborer avec ce type de partenaire. Selon lui, « *la commune burkinabè répond à un besoin de la commune du Nord, c'est à dire du donateur* ». Par conséquent, OXFAM ne désire visiblement pas développer d'autres formes de partenariats associés à une sorte de concurrence, et souhaite conserver ses prés carrés. Simultanément, beaucoup d'ONG refusent de traiter avec les collectivités locales et leurs représentants nouvellement élus, prétextant généralement leur manque de compétence ou de légitimité.

Si de nombreux acteurs sont présents sur le territoire burkinabè, les relations de voisinage peuvent varier selon les types d'organisations rencontrées. Ainsi, d'autres ONG, plus modestes, n'auront pas forcément de réseau identique à l'exemple précédent. SOS Sahel Burkina, ONG locale, créée en 1981 intervient en milieu scolaire dans les quartiers pauvres et traditionnels de Dapoya et du secteur 15, au cœur de la capitale. A l'inverse d'OXFAM Québec, nous pouvons qualifier cette structure de relativement réduite, de par sa composition, ses financements et ses activités sur le terrain. Après la dissolution de SOS Sahel Belgique dont elle était l'antenne burkinabè, SOS Sahel Burkina oeuvra avec SOS Sahel Pays-Bas sans succès durable. Des consultants permettent toutefois d'aider à la recherche de fonds. Quant à l'ONG allemande MEDEOR, elle aide matériellement et ponctuellement SOS Sahel en envoyant des médicaments pour le centre de soins primaires. Membre du SPONG, SOS SAHEL participe rarement aux différentes réunions d'information et de concertation et demeure peu présente dans « le tissu associatif » burkinabè. Contrairement à OXFAM, cette petite structure ne possède pas « les reins suffisamment solides » pour étendre son réseau de partenaires. Tributaire de son associé européen, l'autonomisation s'effectua beaucoup trop rapidement et nombreux sont les partenaires financiers internationaux qui se désengagèrent. Si l'on multipliait les exemples au Burkina, nous verrions sans grande surprise que, plus l'ONG se développe en terme de structure, de personnel, d'activités et de financements, et plus son réseau d'associés s'étend sur le plan national et international, essaimant antennes et autres succursales (OXFAM, PLAN, CATHWEL, OCADES, CHRISTIAN RELIEF AND DEVELOPMENT ORGANISATION...). Pour autant, depuis quelques années, une tendance aux partenariats s'installe ; les grandes ONG internationales s'appuyant de plus en plus sur les organismes locaux, souvent mieux ancrés dans le terrain du développement, avec un personnel formé et maîtrisant les langues vernaculaires. Si la formule paraît intéressante, l'ONG du Nord bénéficiant d'un relais privilégié au Sud, la question du type de partenariat mérite d'être soulevée.

Les ONG au Burkina Faso : Beaucoup de bruit pour rien ?

Les épisodes de sécheresse marquent un afflux des ONG dans les pays sahéliens et la communication associée à ces périodes confère alors à une rhétorique de l'urgence. Les termes emprunts d'humanitaire prolifèrent ; on assiste à un surenchérissement des vocables afin de courtiser toujours davantage les donateurs et l'opinion publique occidentale, et ce, même si le contexte a évolué. A l'époque, les discours et les images produits par les ONG mobilisent largement les registres de l'affectif. Depuis la fin des années 80, les opérations des ONG, alors principalement spécialisées vers l'urgence et, par définition, organisées sur des temps plutôt courts (quelques mois à une année), se sont progressivement muées en projets de développement, généralement planifiés sur des périodes allant de trois à cinq ans. Ainsi, les champs du développement sont davantage ouverts et les délais d'intervention toujours plus courts, pour des nécessités de changements toujours plus fortes. Les pas de temps des sociétés

villageoises africaines constituent également un nouveau discours. Le temps du paysan diffère de celui du technicien ou du chef de projet. En fait, le paysan, comme l'ONG, œuvre dans le temps court ou à moyen terme, mais haché par les tranches de financement et celui des reconductions. Les projets n'ont pas de mémoire et restent étrangers au temps long du passé dans la mesure où très peu intègrent une démarche historique (Seignobos, 2002).

Au Burkina comme ailleurs dans la sous-région, la santé, l'éducation, l'hydraulique, la promotion rurale, l'environnement correspondent aux grands domaines dans lesquels s'inscrivent les interventions des ONG mandatées par les bailleurs de fonds de moins en moins nombreux et toujours plus exigeants. Selon Christian Seignobos, la prédication du développement dans ses diverses versions véhicule l'idée de faire table rase du passé. D'après lui, pour mieux y parvenir, il convient de donner des populations, « *une présentation misérabiliste, avec par exemple, un outil aratoire minimal, des cultures peu performantes, un élevage qui n'en est pas un tant il est mal valorisé ...toutes descriptions qui imposeront et justifieront la nécessité de l'action humanitaire* » (Seignobos C, 2004, p.70). Chaque analyse servira à souligner la nécessaire urgence de l'intervention. Cet engagement massif engendre, désormais, un phénomène de forte concurrence sur un territoire qui n'est plus confronté à des épisodes de sécheresse longs, mais à une irrégularité des pluies lors de l'hivernage, concernant les zones septentrionales et le plateau central, mais également certains espaces plus au Sud, jusque-là relativement épargnés (provinces de la Comoé, du Houet et du Ioba). Il apparaît intéressant de constater qu'un grand nombre d'ONG conserve aujourd'hui ces spécificités dans ses propres vocables. Les termes de « *disettes, sous-alimentation, sécheresse, désertification* » font parties intégrantes du champ lexical des ONG alors même que les situations sur place nécessiteraient un autre type de vocabulaire relatif aux temps longs du développement (diagnostics, évaluations, formations, alphabétisation). Bien que chaque ONG possède son argumentaire de fidélisation des donateurs, ces entités demeurent « globalement formatées » autour de grands thèmes récurrents évoqués plus haut, tels que la donation de vivres avec CATHWEL, les aménagements hydrauliques et l'Union Fraternelle des Croyants, l'expédition de personnel et de matériel médical avec la Croix Rouge, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières ou encore l'envoi de médicaments avec Pharmaciens Sans frontières ; alors que la conjoncture a évolué, la majorité des organisations se réfère invariablement aux phraséologies utilisées durant les disettes des années 70.

A ces mutations conjoncturelles s'ajoutent de nouveaux courants de pensées partant du postulat que l'aide massive, venant de l'extérieur, contribue à favoriser un certain assistanat et, finalement, produit des effets pervers sur le long terme. Des formules telles que « *chaque initiative doit partir de la base* », « *le renforcement des capacités des groupements villageois* » ou encore « *l'appropriation des projets par la population locale* » sont développées au sein du langage-développement, sans une plus-value notable sur les différents espaces d'intervention (Deler, Fauré, Piveteau, Roca, 1998). Le champ lexical, alors lié à l'urgence, se voit abandonné aux organisations intervenant dans les pays en guerre ou sujets aux catastrophes naturelles, au profit d'un discours proclamant des besoins toujours plus importants, sous-tendus par des indices de développement parmi les plus faibles au monde. Ainsi, les discours et l'action des ONG sont ambigus, enlacés entre des jeux de politiques internationales, des enjeux nationaux et locaux complexes et leurs propres intérêts (Lewandowski, 2007). Souhaitant légitimer son intervention, CATHWEL utilise dans ses rapports d'activités, des expressions fortes comme « *Proximité du Sahara, économie fragilisée, allègement des souffrances, la pandémie du sida, famines...* » qui s'intègrent dans le champ lexical des ONG désirant intervenir au Burkina et qui marquent les futurs donateurs¹⁹. De nombreuses contrevérités sont par ailleurs utilisées en toute impunité comme

¹⁹ Catholic Relief Service, 13p.

« l'insécurité alimentaire généralisée » qui concerne plutôt le Nord du pays ou « l'absence des bénéficiaires des unités industrielles » (CATHWEL, 2007). La logique de CATHWEL s'avère davantage une logique d'assistanat que de développement et continue à communiquer sur l'urgence au Burkina qui n'apparaît plus comme une cause appropriée. Après le désordre du « tout caritatif », caractérisé par un éparpillement de l'aide souvent mal maîtrisée, on assiste depuis le début des années 90 à une professionnalisation des organisations, la notion « d'humanitaire » devenant même parfois négative pour un grand nombre d'associations, cherchant à changer leur image « d'urgentiste », assimilée à une précipitation irréfléchie. Le recrutement d'un personnel expatrié, mais surtout local, de plus en plus qualifié (généralement Bac+4-5), contribue également à professionnaliser les staffs des ONG. La distance et la difficulté de communication et de traduction entre, le personnel des ONG et la population utilisant le langage vernaculaire, représentent alors un frein au déroulement des opérations. Le nouveau vocabulaire du développement est celui de « la communauté internationale » qui possède sa *novlangue*, l'anglais international (Cartier Bresson, Destremau, Lautier, 2009). *Empowerment, Care, Capacities, Gouvernance* font donc partie intégrante d'une nouvelle forme de communication du développement. L'hypermédiatisation et la maîtrise de cette communication, généralement le fait des grandes ONG internationales, véhiculent une image positive, voire flatteuse auprès de l'opinion et relèguent des questions relatives au manque d'efficacité et, plus largement, concernant le fond de leur action (Enée, 2007).

L'efficacité des ONG en question sur le difficile terrain du développement

Omniprésentes sur la scène médiatique, le sont-elles finalement dans les « coulisses du développement », dans les campagnes du pays, les espaces les plus nécessaires où les indices de développement sont les plus faibles ? Selon Pierre Janin, « leur efficacité reste des plus minimes tant que n'est pas résolue la question de la qualité de l'encadrement politique, condition indispensable à la réussite de tout programme de développement » (Giblin B, 2008, p.4). Si la visibilité et le marquage des ONG dans l'espace public sont importants (enseignes, véhicules, brochures), leurs actions s'accompagnent d'un nombre non négligeable d'interrogations. Ne semblant pas intervenir sur les zones véritablement prioritaires en matière de développement, ces absences de concertation et de coordination évoquées plus haut, se matérialisent sur le territoire burkinabè par une répartition totalement inégale de leur engagement. En effet, le Plateau Central, espace majoritairement Mossi, concentre à lui seul l'essentiel des interventions. La forte densité de population, la pression humaine exercée sur le milieu, la dégradation des surfaces cultivables, la proximité du siège, la facilité pour rencontrer d'autres partenaires, tendent à expliquer cet empressement des ONG à intervenir sur le Plateau et à s'établir dans la capitale. « Ainsi, sur 207 interventions des ONG qui ont été répertoriées en 2006 pour les besoins de l'étude, plus du tiers des interventions étaient effectuées sur le plateau central » (Enée, *op. cit.*)

Si les indicateurs de développement mesurés sur cet espace demeurent relativement bas²⁰, certaines zones du pays, situées notamment dans le Nord Est, apparaissent davantage prioritaires et, cependant, seules 30 opérations d'ONG y ont été recensées en 2005. Plus on s'éloigne de la capitale et *a fortiori* du siège de l'ONG²¹, et moins les actions sont nombreuses. Cette étude est corroborée par l'indicateur du nombre de projets par habitant qui montre un faible nombre d'actions sur ces espaces²². Ce déséquilibre suscite quelques interrogations

²⁰ Le Rapport de développement humain du PNUD de 2005 annonce des IDH du Plateau central compris entre 0,357 et 0,387 contre moins de 0,288 pour les provinces du Nord

²¹ L'immense majorité des sièges des ONG sont situés à Ouagadougou

²² Enquêtes réalisées entre 2005 et 2007.

dans un pays comptabilisant en 2010, 620 ONG et plusieurs milliers d'associations locales. Ce phénomène attractif de la capitale et des centres urbains secondaires en général, s'explique pour ces organisations en relation continue avec des bailleurs du Nord, consommatrices des services et des fonctions du centre urbain, orientant indirectement le champ géographique de leurs interventions dans un environnement proche du siège. Beaucoup d'ONG reconnaissent les difficultés matérielles pour se rendre sur des zones particulièrement lointaines et enclavées. Ce besoin de proximité à la capitale semble néanmoins léser ces espaces cumulant généralement des handicaps liés à l'accessibilité à l'eau, à la proximité d'établissements scolaires ou au manque d'infrastructures routières. D'après les enquêtes réalisées auprès de 100 responsables d'ONG, les provinces dans lesquelles les résultats obtenus sont les meilleurs se situent plutôt sur le plateau central Mossi ou à ses marges les plus proches. Cette organisation Mossi²³, plutôt hiérarchisée et structurée en nombreux groupements paysans, consent, selon les représentants interrogés, une meilleure efficacité dans les actions. Plusieurs coordinateurs d'ONG du Sud-Ouest expliquent « qu'il est nettement plus difficile d'intervenir dans la frange méridionale puisque les habitants, et notamment les anciens, n'avaient jamais, selon leurs dires, sollicité d'aides extérieures et n'étaient pas en contact avec le milieu associatif »²⁴.

Aujourd'hui, le manque de structuration des groupements locaux semble ralentir considérablement les projets. Concrètement, la complexité à organiser des comités, à être présents aux assemblées et les difficultés, parfois pour les populations, à exprimer leurs idées en public contribue, d'après les ONG, à retarder les projets. La coordinatrice du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM/ONG) affirme « *qu'il n'existe pas d'esprit communautaire dans la zone Sud-Ouest contrairement au plateau Mossi* ». Dans un pays où le taux d'alphabétisation est de 32 % en 2008, le plateau Mossi demeure l'espace le plus alphabétisé avec un tissu urbain plus dense que l'ensemble du territoire²⁵. L'alphabétisation et la proximité de services peuvent représenter, de surcroît, un facteur favorable aux opérations des ONG dans ces provinces (53,2% dans la province du Kadiogo proche de Ouagadougou contre 11,2% dans la Gnagna à l'Est du pays). L'inégale répartition sectorielle crée également des déséquilibres puisque les ONG interviennent principalement sur quelques domaines précis, et essentiellement dans le secteur rural, occultant totalement d'autres thématiques comme le désenclavement, l'industrie ou les services, domaines davantage réservés à l'Etat. L'écart entre les ONG s'avère important ; certaines agissant comme de véritables entreprises avec des diagnostics en amont et un personnel rémunéré (CECI, PLAN, HKI, OCADES, MSF...), d'autres ne pouvant financer que les réalisations et non les expertises ou les études d'impact, pourtant indispensable à la bonne marche du projet (ABAC, ODE, SAHEL SOLIDARITE...) En terme de résultats, les activités liées à l'éducation en général (constructions de bâtiments, alphabétisation, formations), pratiquées par les ONG s'avèrent plutôt efficaces et suscitent de réelles satisfactions de la part des populations concernées. L'alphabétisation des jeunes et les formations professionnelles permettent de nouvelles alternatives aux jeunes déscolarisés ou aux adultes souhaitant démarrer une activité²⁶. L'ONG Tin Tua participe à elle seule pour 12,5 % à l'effort global d'alphabétisation du pays (1150 centres Tin Tua sur 9385 à niveau national en 2003-2004). Depuis 1995, Tin Tua ouvre ainsi chaque année entre 1000 et 1350 centres d'alphabétisation dans plusieurs langues nationales²⁷.

En revanche, les actions agricoles engendrent un accroissement des productions et des compléments de revenus, mais souvent insuffisants, comme dans la région orientale, à

²³ Ethnie majoritaire du pays, et actuellement au pouvoir.

²⁴ Cf. Entretiens réalisés entre 2005 et 2007

²⁵ Ministère de l'Enseignement de Base, 2008

²⁶ Enée G, 2007 (Cf. Résultats des enquêtes de terrain)

²⁷ *Idem*

désenclaver et à insuffler un développement économique (Ouedraogo, 2004). Pour ce pays où 80% de la population dépend de l'agriculture, les rendements très faibles empêchent, selon les paysans interrogés, tout développement possible. Si l'ONG Afrique Verte contribue à faire le lien entre zones excédentaires et provinces déficitaires, les populations restent tributaires des pluviométries capricieuses ou des attaques acridiennes. Ces projets continuent également de profiter à une minorité d'intermédiaires ou courtiers du développement et semblent atteindre avec difficulté les plus indigents. Afin d'améliorer l'efficacité des projets, réunir une combinaison de facteurs diversifiés s'avère indispensable. Au préalable, il apparaît utile de procéder à des études de faisabilité. Plus les espaces sont enclavés et les populations indigentes ou marginalisées, et plus une évaluation ex-ante sera souhaitable afin de minimiser les risques d'échecs par la suite. Certaines ONG n'ont cependant pas la capacité d'accomplir ces tâches de prospection auprès des populations. Malgré tout, les impacts positifs ne sont assurément pas enregistrés par les ONG aux financements importants. D'autres facteurs sociaux interagissent, et notamment la qualité des courtiers sur le terrain, médiateurs entre l'ONG et les populations à la base (Bierschenk, Chauveau, Olivier de Sardan, 2000). Le dynamisme et l'aptitude des animateurs à organiser les groupements font généralement la différence au sein des projets, engagés le plus souvent en milieu rural. Ces animateurs, généralement endogènes, doivent maîtriser le milieu économique, social et ethnique d'intervention. Il existe par ailleurs, une certaine corrélation entre le fait d'appartenir à un réseau sous-régional, et *a fortiori* international, avec les résultats enregistrés sur le terrain. L'appartenance à une plate-forme induit un caractère d'information et de communication beaucoup plus important que pour une ONG isolée. Les captations des fonds extérieurs deviennent plus aisées du fait même de la proximité d'autres ONG internationales. De même, les résultats enregistrés, pour peu qu'ils soient satisfaisants, seront tout de suite reconnus et inciteront les bailleurs à entreprendre ou poursuivre certaines actions. Toutefois, la décision du regroupement peut parfois être analysée comme une volonté d'imposer son leadership aux autres ONG.

Finalement, le Burkina Faso semble illustrer les revers de cette assistance internationale, évoquant un tonneau des Danaïdes dans lequel on estime avoir déversé des centaines de millions de dollars d'aide depuis les grandes phases de sécheresses. En 2004, la contribution non gouvernementale au Burkina s'établit à 26,01 millions de dollars US, soit une hausse de 25,9% par rapport à 2003, les ONG ayant contribué pour 4,17% de l'APD totale. Les principaux contributeurs au titre des ONG en 2004 sont les ONG américaines CATHWEL pour 11,63 millions de dollars US et PLAN pour 9,79 millions de dollars US, représentant à elles deux près de 70% de l'aide totale²⁸. On relève également, dans une moindre mesure les ONG Diakonia (Suède) et Save the Children Fondation (Etats-Unis). Dans les rapports 2005, 2006 et 2007 les ressources varient entre 4,5% et 2,5% tout en notant que les données 2007 sont incomplètes et ne comprennent que celles du Plan Burkina. Les ressources dont disposent les ONG ne sont pas négligeables mais il existe pourtant le risque d'une comptabilisation double en les reprenant dans les statistiques. Une partie des ressources des ONG proviennent des pays donateurs qui peuvent les inclure déjà dans leur APD, comme pour Diakonia qui reçoit son financement à travers l'Ambassade de la Suède à Ouagadougou (Rapport OCDE, 2010).

Si les actions des ONG sont largement expliquées, émaillées de louanges variées, en revanche, on ne relève ni mots sur l'ombre de leurs tableaux, ni réserve sur leurs insuffisances. Malgré ces efforts, les moyennes statistiques de ces quarante dernières années indiquent pourtant une progression de la pauvreté et des inégalités toujours profondes²⁹.

²⁸ Rapport du PNUD sur la coopération pour le développement, 2004, 189p.

²⁹ Pérouse de Montclos M-A, 2008, 10p.

Conclusion

Entre travail caritatif et solidarité exacerbée, les ONG s'engagent donc au sein de ce complexe laboratoire du développement qu'est le Burkina Faso. Au centre de cet espace, les ONG semblent cristalliser les dynamiques sociales caractéristiques de la sous-région. Elles représentent à la fois le lieu d'expression d'identités locales fortes, le médiateur entre les populations et les autorités publiques, ainsi que la forme locale des préoccupations socio-économiques internationales. L'implication massive des ONG depuis quarante ans, constitue une trace indélébile dans le développement du pays. L'évolution récente montre un certain virement de beaucoup d'ONG du champ des activités dites « classiques » (agriculture, hydraulique...) vers le champ de la coopération décentralisée, du développement durable ou vers l'appui à la bonne gouvernance, credo relativement porteurs en termes de financements (Rapport DGSONG, 2009). Ceci semble démontrer que leurs intérêts économiques guident leurs actions et aucune ONG ne semble sortir a priori de ce schéma confortable. Actuellement, le développement du pays paraît incapable de se penser en dehors de la rhétorique des grands bailleurs de fonds, des ONG et de leurs activités. Et d'ailleurs, en a-t-il réellement la volonté ? Palliant les défaillances de l'Etat burkinabè, notamment sur le plan social, les ONG ont stigmatisé l'affaiblissement de pouvoirs publics qui ont souvent renoncé à leur rôle de coordination en matière de développement³⁰.

Au regard des éléments évoqués plus haut, nous constatons la difficulté à coordonner l'ensemble des acteurs sur « ce grand jeu du développement ». Mais finalement, à part les bénéficiaires, généralement inaudibles, qui aurait intérêt à réorganiser une telle configuration ? Pour les grandes agences du développement et les bailleurs, l'intérêt se limite à une bonne rédaction des rapports, valorisant un peu plus leur vitrine et leur discours. Les ONG valorisent davantage leur aspect communicationnel, préfèrent le signifiant au signifié et doivent prioritairement assurer la survie de leurs projets. Par conséquent, tout le monde semble profiter de ce développement. Tout le monde...sauf les bénéficiaires qui semblent passer finalement après toutes ces considérations. Concernant la perception du travail des ONG par les bénéficiaires, elle ne semble pas occuper une place essentielle dans la conduite des actions sur le terrain. Curieusement, la consultation des bénéficiaires reste aujourd'hui encore largement secondaire, ce qui semble inhiber les initiatives de ces derniers, les maintenant dans une sorte de situation de dépendance perpétuelle.

Si la principale critique faite aux ONG, à savoir le manque de concertation et de coordination, apparaît aujourd'hui comme un frein au développement, l'efficacité des ONG au Burkina serait sans doute renforcée par une écoute plus sensible aux messages des sociétés où elle se déploie. L'étude précise du milieu d'intervention (étude du terroir, de l'organisation sociale du village...) ainsi que la prise en compte de facteurs externes, sous-estimés mais déterminants (variabilité des pluies et disponibilité en eau, attaques acridiennes, inondations...), s'avèrent généralement décisifs.

Finalement, aux yeux des bailleurs de fonds, les ONG paraissent plus fiables et plus efficaces que les services étatiques et seule l'appropriation des projets par les bénéficiaires permettra de juger du succès ou de l'échec d'une action (Pérouse de Montclos, 2008). Ceci suppose donc un travail de sensibilisation et d'accompagnement, largement insuffisants dans les projets suivis. Poser la condition d'une contribution des bénéficiaires et les amener à se comporter en partenaires plutôt qu'en assistés semble constituer un des enjeux majeur du développement au Burkina.

³⁰ Green A et Matthias A, 1997, *Non-Governmental Organizations and Health in Developing Countries*, St. Martin's Press, New York, p. 60.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bazin M., Fry A. et Levasseur P., 2010, « L'aide humanitaire internationale non-gouvernementale : un monopole occidental », *Revue Humanitaire*, 24 mars 2010, 6p.
- Bierschenk T., Chauveau J.-P., Olivier de Sardan J.-P., 2000, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projet*. Karthala, Hommes et Sociétés, 328p.
- Bläser R., 2007, « Ménage à trois : la pertinence géographique des relations de lobbying entre les ONG-Banwatch, l'Etat national et la banque mondiale à Washington D.C », *L'espace politique*, 2007-1, pp.2-13.
- Bläser R., Soyeux D., 2009, « Organisations non gouvernementales transnationales et géographie-Perspectives d'Outre-Rhin », *Annales de géographie*, n°668, 2009, pp.359-381.
- Bourdarias F., Hours B., Le Palec A., 2003, « Les ONG, médiations politiques et globalisation », *Journal des anthropologues*, n°94-95, 321p.
- Brunel S., 2003, *L'Afrique*, 235 p. Éd. Bréal, Paris, 235p.
- Brunel S., Kipré P., Antoine M. et Houziaux A., 2005, *L'aide au tiers monde, à quoi bon ?*, Les Editions de l'atelier, Paris, 116p.
- Callamard A., Kent R. 2004, « Les ONG toujours en retard d'une catastrophe », *Le monde diplomatique*, octobre 2004, pp.24-25.
- Cartier-Bresson J., Destremau B., Lautier B., 2009, « Les mots du développement. Trajectoires et pouvoirs », *Revue Tiers-monde*, n°200, p.725-734.
- Catholic Relief Service, 2007, Rapport d'activité, 13p.
- Deler J.-P., Fauré Y.-A., Piveteau A. et Roca P.-J (éds), 1998, *ONG et Développement. Société, économie, politique*, Paris, Karthala, 684p.
- Direction Générale de Suivi des ONG, 2007, Rapport d'activités, 15p.
- Direction Générale de Suivi des ONG, 2009, Rapport d'activités, 17p.
- Dorier-Apprill E., 1998, « *Eglises et ONG caritatives à Brazzaville (Congo) : Activisme socio-politique ou religieux ?* » in Deler JP, Fauré Y (dir), *ONG et développement-Société, économie, politique*, Paris : Karthala, 1998, p.559-572.
- Droy I., 1998, « *Un panorama national : la multiplication des ONG à Madagascar* ». In Deler J-P, Fauré Y-A, Piveteau A et Roca P.-J., *ONG et développement-Société, économie, politique*. Paris : Karthala, p.167-179.
- Enée G., 2007, *La dynamique des ONG au Burkina Faso, Une efficacité en question*, Thèse de Doctorat en géographie, Centre de Recherche sur les Espaces et les Sociétés, Université de Caen, 653p.

Fédération des groupements naam., Rapports d'activités 2007, 15p.

Folacci E., Marousseau G., 2005, *ONG et développement durable : entre solidarité et instrumentalisation*, Congrès AIMS.

Giblin B., 2008, « Éditorial », *Hérodote* 4/2008 (n° 131), p. 3-5.

Giovalucchi F., Olivier de Sardan J-P., 2009, « Planification, gestion et politique dans l'aide politique dans l'aide au développement », *Revue Tiers monde*, pp. 383 à 406.

Gueneau M.-C., Lecomte B., 1998, *Sahel : les paysans dans le marigot de l'aide*, L'Harmattan, Paris, 104p.

Green A et Matthias A., 1997, *Non-Governmental Organizations and Health in Developing Countries*, St. Martin's Press, New York, p. 60.

Janin P., 2006, « La vulnérabilité alimentaire des Sahéliens : Concepts, échelles et enseignements d'une recherche de terrain », *Revue Espace géographique*, pp.355-366

Lavigne Delville P., 1992, « Groupements villageois et processus de transition », *Cahiers des Sciences humaine*, n°28 (2), pp. 327-443

Le Naelou A., 2004, « ONG : les pièges de la professionnalisation. Introduction », in « *ONG: les pièges de la professionnalisation* », *Revue Tiers monde*, tome XLV, IEDES, Paris, pp. 727-735.

Lewandowski S., 2007, « Les compromis d'une ONG burkinabé entre politiques de « bonne gouvernance » et pouvoirs locaux », *Afrique contemporaine* (dossier Décentralisations et Développements), n° 221, pp.131-153.

Marie J., Idelman E., 2010, « La décentralisation en Afrique de l'Ouest : une révolution dans les gouvernances locales ? » *Revue EchoGéo*, n°13, pp.2-10.

Massart G., 2005, « Le secteur associatif africain, autonome ou instrumentalisé ?, association Songes », *journal Hémisphères*, n°29.

Michael S., 2007, *Undermining Development: The Absence of Power among Local NGO's in Africa*, James Currey, Oxford, p.118.

Ministère de l'Enseignement de Base, *L'expérience du Burkina Faso en matière d'inclusion des enfants en situation de handicap*, novembre 2008, 17p.

Montois P., *De l'ethnocentrisme dans l'action humanitaire occidentale*, Action Solidarité Tiers-Monde, novembre 2006.

Mucar J.-M., 2005, « Le cas des ONG mozambicaines », *journal Hémisphères*, n°29.

Ouedraogo F.D-C., 2004, « Géographie de la vulnérabilité alimentaire dans l'Est du Burkina Faso : des potentialités aux ressources ». Thèse de doctorat en géographie, Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (IEDES), Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

OCDE, 2010, Etude thématique : l'efficacité de l'aide non liée en termes de développement (Etude de pays Burkina Faso), Rapport d'étude, janvier 2010, 96p.

OXFAM, 2007, Rapport d'activité, 22p.

Pech T., Padis M.-O., 2004, *Les multinationales du cœur, les ONG, la politique et le marché*, La République des idées, Seuil, 2004, 96p.

Pérouse de Montclos M.-A., 2005, « La face cachée de l'aide internationale », *Politique internationale*, n°107, 10p.

Pérouse de Montclos M.-A., 2005, « Les ONG humanitaires sur la sellette », *Études* 2005/6, Tome 403, p. 607-616.

Pérouse de Montclos M.-A., 2008, « ONG, image et transparence. A la recherche de l'idéal perdu ». *Questions internationales*, n° 33, septembre-octobre 2008, pp.69-71.

Pierre F., Ryst G., 2004, « Les mots du pouvoir, sens et non-sens de la rhétorique internationale », *Les langages du politique*, n° 75, juillet 2004.

Piveteau A., 1994, *ONG et développement agricole au Burkina Faso. Présence majeure et effets mineurs*. Ouagadougou : ORSTOM, doc n°6.

Piveteau A., 2004, *Evaluer les ONG*, Hommes et Sociétés, Karthala, 384p.
PNUD, *Rapport sur la coopération pour le développement*, 2004, 189p.

Raghavan M., 1992, « Les ONG au Mali », *Politique africaine*, (47), 1992, p.91

Roy A., 2004, « Les périls du tout humanitaire », Archives, Octobre 2004, *Le Monde diplomatique*, pp.24-25.

Rubio F., 2003, *A quoi servent les ONG ? La question*, 90p.

Rubio F., 2004, *Dictionnaire pratique des organisations non gouvernementales*, Ellipses, 440p.

Ryfman P., 2006, « Les ONG, nouveaux acteurs des relations internationales », *Questions internationales*, n°19, mai-juin 2006, La Documentation Française, 128p.

Sawadogo K., 1997, *La pauvreté au Burkina Faso : une analyse critique des politiques et des stratégies d'interventions locales*, n°51, Maastricht. Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués. Nouveaux Cahiers de l'IUED, Sous la direction de J-P Jacob. PUF, Paris. 244p.

Senarclens P., 1999, *L'humanitaire en catastrophe*, Presses de Sciences-Po, Collection La Bibliothèque du citoyen, Paris, 146 p.

Senarclens P., 2001, « Les organisations internationales face au défi de la mondialisation », *Revue internationale des sciences sociales*, 2001/4, n°170, p.551 à 572.

Seignobos C., 2001, *Les mots du développement (Histoire du Développement du Nord-Cameroun)*. Texte II, Habilitations à diriger des recherches, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 163p.

Seignobos C., 2006, *Développement : Propos d'experts et représentations paysannes : Exemples du Nord-Cameroun*, Prodig, p.22

Troubé C., 2006, *L'humanitaire en turbulences, « les ONG face aux défis de la solidarité internationale »*, Autrement, 256p.